



**Comité des finances et du développement économique**

**Procès-verbal 19**

**le mardi 1 décembre 2020**

**9 h 30**

Participation par voie électronique

**La participation à la réunion se fera par voie électronique, conformément à l'article 238 de la Loi de 2001 sur les municipalités, dans sa version modifiée par la Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19.**

- 
- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 9 décembre 2020 dans le Rapport No 19 du Comité des finances et du développement économique.*

**Présents :**                    **Président : Maire J. Watson**  
                                      **Vice-présidente : conseillère L. Dudas**  
                                      **Conseillers : J. Cloutier, G. Darouze, E. El-Chantiry, G. Gower,**  
                                      **A. Hubley, M. Luloff, S. Moffatt, J. Sudds, T. Tierney**

**Absent :**                    **Conseillère J. Harder (confirmé à l'avance)**

**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

## ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 18 - le 12 novembre 2020

CONFIRMÉ

### PRÉSENTATION

1. ÉTAPE 2 DU PROJET DE TRAIN LÉGER – MISE À JOUR  
À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 
- RETIRÉ

### SERVICES DES FINANCES

#### FINANCES MUNICIPALES

2. BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET  
D'IMMOBILISATIONS DE 2021 - COMITÉ DES FINANCES ET DU  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ACS2020-FSD-FIN-0023 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

*Renvoyé de la réunion du Conseil municipal du 4 novembre 2020.*

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique examine les sections pertinentes des Budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement de 2021 et qu'il présente ses recommandations au Conseil, siégeant à titre de Comité plénier, aux fins d'examen lors de sa réunion prévue du 9 décembre 2020.**

Wendy Stephanson, cheffe des finances, Direction générale des services des finances, donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée

au greffe municipal.

Le Comité reçoit les intervenants suivants. Les personnes dont le nom est précédé d'un astérisque (\*) ont déposé des observations écrites, qui sont conservées au greffe municipal.

\* Vania Karam, membre du Comité consultatif sur l'accessibilité, appuie le budget, plus particulièrement la conception accessible de la nouvelle installation de la Bibliothèque publique d'Ottawa, les 2,5 millions de dollars octroyés au Programme d'élimination des obstacles à l'accessibilité et les parcs et terrains de jeux accessibles à Ottawa.

Deepak Bharthal, Centre de santé communautaire Somerset Ouest, parle des résidents à faible revenu du Centre-ville Ouest.

\* Simone Thibault, Centre de santé communautaire du Centre-ville, présente les services offerts dans sa communauté. Elle encourage la Ville à investir dans une infrastructure sociale solide, en soulignant les avantages qu'en tireraient les résidents d'Ottawa.

Roger Farley et Marianne Wilkinson, Centre de ressources communautaires d'Ottawa ouest, parlent des divers programmes offerts dans leur communauté. M. Farley demande l'augmentation du budget alloué à l'infrastructure sociale, afin de répondre aux besoins de la population.

Sueling Ching, Chambre de commerce d'Ottawa, appuie le budget et remercie le personnel pour la prestation continue des services durant la pandémie.

La correspondance suivante est conservée au greffe municipal.

- Courriel reçu le 20 novembre 2020 de Paul Lalonde, président du Comité consultatif sur les services en français.

Au terme des délibérations, le Comité soumet la motion cadre suivante à un vote :

**MOTION No. CFDE 2020 1/19**

Motion de Vice-présidente Laura Dudas

**Que le Conseil, siégeant en comité plénier, d'approuver son budget**

**provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 comme suit :**

- 1. Représentants élus – Besoins en ressources de fonctionnement (page 3);**
- 2. Bureau du greffier municipal :**
  - a) Frais d'utilisation (pages 7 à 9);**
  - b) Besoins en ressources de fonctionnement (révisé, page 6);**
- 3. Bureau du directeur municipal – Besoins en ressources de fonctionnement (page 15);**
- 4. Direction générale des services novateurs pour la clientèle :**
  - i) Avocat général (Services juridiques) – Besoins en ressources de fonctionnement (page 12);**
  - ii) Bureau de la directrice générale et Services de soutien aux activités – Besoins en ressources de fonctionnement (page 27);**
  - iii) Transformation des services – Besoins en ressources de fonctionnement (pages 29 et 30);**
  - iv) Information du public et relations avec les médias – Besoins en ressources de fonctionnement (page 32);**
  - v) Ressources humaines – Besoins en ressources de fonctionnement (page 34);**
  - vi) ServiceOttawa :**
    - i. Frais d'utilisation (page 37);**
    - ii. Besoins en ressources de fonctionnement (page 36);**
- 5. Direction générale des transports – Programme de construction du train léger :**
  - a) Frais d'utilisation (pages 19 à 21);**
  - b) Besoins en ressources de fonctionnement (page 18);**

6. **Direction générale des services des finances :**
  - a) **Cheffe des finances et trésorière municipale, et Services de soutien aux activités – Besoins en ressources de fonctionnement (page 38);**
  - b) **Services des recettes :**
    - i. **Frais d'utilisation (pages 42 à 45);**
    - ii. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 41);**
  - c) **Service des finances municipales – Besoins en ressources de fonctionnement (page 47);**
  - d) **Administration de la paie, Régimes de retraite et Avantages sociaux – Besoins en ressources de fonctionnement (page 50);**
  - e) **Services de l'approvisionnement – Besoins en ressources de fonctionnement (page 53);**
7. **Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique :**
  - a) **Bureau du directeur général et Services de soutien aux activités – Besoins en ressources de fonctionnement (page 22);**
  - b) **Direction du développement économique et de la planification à long terme :**
    - i) **Frais d'utilisation (page 26);**
    - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (page 25);**
  - c) **Bureau des biens immobiliers municipaux :**
    - i) **Frais d'utilisation (page 56);**
    - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (page 55);**
8. **Services non liés aux directions générales – Besoins en ressources de fonctionnement (pages 60 à 63);**
9. **Budget d'immobilisations du Comité des finances et du développement économique (page 64, projets énumérés aux**

pages 105 à 112 [version complète anglaise]).

ADOPTÉE

**COMITÉ PERMANENT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'EAU ET DE LA GESTION DES DÉCHETS**

3. FINANCEMENT DES PROJETS D'ÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE  
RENTABLE

ACS2020-OCC-ENV-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets (CPPEEGD) recommande au Comité des finances et du développement économique de recommander au Conseil d'approuver ce qui suit :

1. De tenir compte, dans le prochain plan financier à long terme, de l'abordabilité d'une hausse de la limite d'endettement pour les projets entrepris dans le cadre de la stratégie Évolution de l'énergie qui pourraient générer des revenus ou des économies pour la Ville;
2. De Demande à la Gestionnaire de l'Unité de résilience et changes climatiques et de l'équipe chargée des mesures en matière de changements climatiques de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de participer à l'élaboration du plan financier à long terme afin d'aider à trouver de nouveaux mécanismes de financement pour les initiatives entreprises dans le cadre de la stratégie Évolution de l'énergie requises par la Ville, conformément au Plan directeur sur les changements climatiques, afin de réaliser le scénario de réduction des émissions de 100 %.

Avant d'entendre les intervenants, le conseiller Scott Moffatt présente la

motion suivante :

**MOTION No. CFDE 2020 2/19**

Motion de Conseiller S. Moffatt

**ATTENDU QU'il est recommandé dans le rapport sur le financement des projets d'évolution énergétique rentables que le personnel tienne compte de l'abordabilité d'une hausse de la limite d'endettement pour les projets entrepris dans le cadre de la stratégie Évolution de l'énergie qui pourraient générer des revenus ou des économies pour la Ville lors de l'élaboration des plans financiers à long terme; et**

**ATTENDU QUE la recommandation ne dit pas explicitement qu'il faut rendre compte au Comité des finances et du développement économique des projets qui hausseraient la limite d'endettement; et**

**ATTENDU QUE les limites d'endettement actuelles approuvées par le Conseil sont de 7,5 % pour les services financés par les impôts, 15 % pour les services financés par les redevances, et 8,5 % pour les services en général;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité recommande au Conseil de modifier ainsi la recommandation 1 :**

- 1. recommande au Comité des finances et du développement économique (CFDE) de tenir compte, dans le prochain plan financier à long terme (PFLT), de l'abordabilité d'une hausse de la limite d'endettement pour les projets entrepris dans le cadre de la stratégie Évolution de l'énergie qui pourraient générer des revenus ou des économies pour la Ville, et transmette au CFDE les résultats de cette analyse et les recommandations du personnel avec le rapport sur le PFLT; et**

Joan Freeman, Community Associations for Environmental Sustainability, appuie le rapport du personnel, soulignant les avantages du logement abordable.

La correspondance suivante est conservée au greffe municipal.

- Courriel reçu le 1<sup>er</sup> décembre 2020 d'Aaron Thornell, gestion des

clients et des membres, Coopérative CoÉnergie Ontario.

Au terme des délibérations, le Comité ADOPTE la motion du conseiller S. Moffatt et les recommandations du rapport, dans leur version modifiée par la **MOTION N° 2020 2/19 du CFDE**.

4. **DÉSINVESTISSEMENT DANS LES COMBUSTIBLES FOSSILES AU PROFIT D'ACTIFS DURABLES**

ACS2020-OCC-ENV-0008

---

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets recommande le Comité des finances et du développement économique de recommander au Conseil d'approuver :**

1. **que l'on demande à la cheffe des finances et/ou au gestionnaire, Trésorerie de rendre compte au CFDE, à la fin du deuxième trimestre de 2021, des principaux obstacles à l'obtention du statut d'investisseur prudent, des moyens pour les surmonter et des mesures prises jusqu'à maintenant;**
2. **que, si le Conseil approuve la demande d'établir des normes relatives au statut d'investisseur prudent pour la Ville d'Ottawa, le personnel évalue la prudence de désinvestir dans les combustibles fossiles afin d'orienter la stratégie d'Ottawa qui sera soumise au Conseil pour approbation. La portée de l'examen comprendra l'évaluation des mesures suivantes :**
  - a) **la renonciation à tout nouvel achat d'actions ou de parts dans des fonds communs de placement dans le secteur du charbon, du pétrole et du gaz naturel, et en particulier à tout nouvel investissement dans les 200 plus grandes sociétés cotées en bourse du secteur des combustibles fossiles; et**
  - b) **la vente de tous les titres que détient la Ville dans ces**



**grandes sociétés d'ici cinq ans.**

Durant les points à adopter sur consentement, Angela Keller-Herzog, qui s'était inscrite pour prendre la parole, indique que ce n'est plus nécessaire, puisque le Comité est prêt à approuver le rapport. Le Comité approuve par la suite le rapport tel quel.

**SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE**

**SERVICE APPROVISIONNEMENT**

5. BILAN SEMESTRIEL DE L'APPROVISIONNEMENT POUR 2020  
ACS2020-ICS-PRO-0005 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil prennent connaissance du présent rapport.**

REÇUE

**BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL**

**POLITIQUES ET ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

6. EXAMEN DE MI-MANDAT DE LA STRUCTURE DE GESTION PUBLIQUE  
2018-2022  
ACS2020-OCC-GEN-0006 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique**

recommande au Conseil d'approuver :

**PARTIE I - CONSEIL MUNICIPAL, COMITÉS PERMANENTS ET QUESTIONS CONNEXES**

1. Que le personnel soit chargé de remettre au Comité de la vérification des rapports trimestriels sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations acceptées à la suite des vérifications, comme il est décrit dans le présent rapport et dans le Document 1.
2. Créer un Comité des débentures, comme il est décrit dans le présent rapport et conformément au mandat annexé au titre de Document 2.
3. Que le mandat du Sous-comité du patrimoine bâti soit modifié de manière à ce que les rapports annuels du personnel sur la suppression de propriétés du Registre du patrimoine, comme il est requis en vertu de l'article 4.1 des Procédures portant sur le Registre du patrimoine de la Ville, soient transmis directement du Sous-comité du patrimoine bâti au Conseil municipal, comme il est décrit dans le présent rapport.
4. Que le mandat de la Commission du transport en commun soit modifié de manière à stipuler que les rapports du personnel sur l'octroi de contrats en vertu de l'exercice d'un pouvoir délégué à OC Transpo soient reçus par la Commission puis transmis au Conseil, comme il est décrit dans le présent rapport.
5. Que le *Règlement de procédure pour les comités consultatifs* soit modifié afin de permettre le maintien des réunions des comités consultatifs par voie électronique, comme il est décrit dans le présent rapport.
6. Approuver la fréquence accrue des réunions du Comité consultatif sur l'accessibilité, comme il est décrit dans le présent rapport.
7. Approuver les améliorations aux procédures administratives des comités consultatifs résultant de l'expérience pilote réalisée de concert avec le Comité consultatif sur les arts, la culture et les

loisirs et aux commentaires du Comité consultatif, comme il est décrit dans le présent rapport.

8. Que le Bureau du greffier municipal, en consultation avec le Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social, soit chargé d'entreprendre un examen complet des pratiques de recrutement, de sélection et de nomination et des politiques et des lois connexes qui pourraient améliorer la capacité du Conseil à assurer une plus grande diversité de représentation dans les nominations publiques, qu'il en rende compte au Conseil et qu'il formule des recommandations avant le début du processus de recrutement de 2022-2023, comme il est décrit dans le présent rapport.
9. Que la Politique de nomination soit modifiée pour inclure un énoncé actualisé en matière d'équité et de diversité, comme il est décrit dans le présent rapport.
10. Que le modèle de rapport normalisé au Conseil et aux comités soit modifié pour inclure des sections facultatives consacrées aux répercussions climatiques, aux répercussions économiques et aux répercussions sur les Autochtones, les genres et l'équité, comme il est décrit dans le présent rapport.

## **PARTIE II – RESPONSABILISATION ET TRANSPARENCE**

1. Recevoir le rapport annuel de 2020 du commissaire à l'intégrité, joint au présent rapport au titre de Document 3.
2. Que les codes de conduite des membres du Conseil [règlement 2018-400], des membres des conseils locaux [règlement 2018-399] et des membres citoyens du Sous-comité du patrimoine bâti [règlement 2018-401] soient modifiés, comme il est décrit dans le présent rapport et dans le Document 4.
3. Que le *Règlement sur le registre des lobbyistes* [règlement 2012-309] soit modifié, comme il est décrit dans le présent rapport et dans le Document 5.
4. Que la Politique sur les activités spéciales, communautaires et de

**financement soit modifiée, comme il est décrit dans le présent rapport et le Document 6.**

- 5. Recevoir le bulletin d'interprétation du commissaire à l'intégrité intitulé « Utilisation des réseaux sociaux », ci-joint dans le Document 3.**

### **PARTIE III - CONSEILS LOCAUX**

- 1. Approuver les recommandations suivantes du Groupe de travail - gestion publique de la Ville et gouvernance des zones d'amélioration commerciale (ZAC), comme il est décrit dans le présent rapport :**
  - a. Que les conseillers et conseillères nommés directement par le Conseil municipal à un conseil de gestion d'une ZAC en vertu de l'alinéa 204(3)(a) de la *Loi de 2001 sur les municipalités* en soient membres d'office sans droit de vote;**
  - b. Que soit conféré au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir de nommer à un conseil de gestion d'une ZAC les administrateurs qui ont été choisis par un vote des membres de la zone d'amélioration, conformément à l'alinéa 204(3)(b) de la *Loi de 2001 sur les municipalités*;**
  - c. Charger le personnel des Services de développement économique d'élaborer une politique portant sur la relation entre les membres du Conseil municipal et les administrateurs du conseil de gestion de la ZAC et son personnel et de la présenter au Comité des finances et du développement économique et au Conseil municipal au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2021;**
  - d. Que le personnel des Services de développement économique soit chargé d'élaborer un règlement normalisé encadrant la gouvernance des ZAC et que ce règlement soit présenté au Comité des finances et du développement économique et au Conseil municipal au cours du 1<sup>er</sup>**

trimestre de 2021.

2. Recevoir le rapport sur l'état de conformité des organismes, des conseils et des commissions de la Ville eu égard aux dispositions de la *Loi de 2001 sur les municipalités* s'appliquant à eux et charger le personnel de préparer une nouvelle mise à jour à ce sujet dans le cadre de l'examen de la gestion publique de 2022-2026.
3. Que, sous la forme d'une expérience pilote de deux ans financée à même le budget des Services administratifs du Conseil, soient attribués à chacune des présidences du Conseil de santé d'Ottawa et de la Commission de services policiers d'Ottawa les services temporaires d'un demi-employé équivalent temps plein pour les appuyer dans leur fonction, comme il est décrit dans le présent rapport.
4. Que le secrétaire-trésorier du Comité de dérogation relève du greffier municipal en ce qui concerne les questions administratives, comme il est décrit dans le présent rapport.

#### **PARTIE IV – MODIFICATIONS À DIVERS RÈGLEMENTS ET POLITIQUES, ET QUESTIONS CONNEXES**

1. Les modifications au *Règlement de procédure*, comme il est décrit dans le présent rapport et dans le Document 7;
2. Les modifications au *Règlement sur la délégation de pouvoirs*, comme il est décrit dans le présent rapport et dans le Document 8;
3. Les modifications au *Règlement sur les approvisionnements*, comme il est décrit dans le présent rapport;
4. Les modifications à la Politique de délégation des pouvoirs, comme il est décrit dans le présent rapport et dans le document 9.
5. Les modifications aux Procédures de recrutement, de nomination et d'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi, comme il est décrit dans le présent rapport, y

**compris :**

- a. Le processus d'examen du rendement du vérificateur général et du directeur municipal, comme il est décrit dans le Document 10;
  - b. Le processus d'entrevue de départ volontaire pour les titulaires d'une charge créée par une loi relevant directement du Conseil municipal, comme il est décrit dans le Document 11.
6. Approuver les règlements régissant les titulaires d'une charge créée par une loi relevant directement du Conseil municipal, comme il est décrit dans le présent rapport, y compris :
- a. Le *Règlement sur le directeur municipal*, annexé au titre de Document 13;
  - b. Le *Règlement sur le commissaire à l'intégrité*, annexé au titre de Document 14.
7. Les modifications au Règlement sur le vérificateur général [Règlement 2013-375, version modifiée], y compris l'adoption des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institut des auditeurs internes en tant que normes de vérification de la Ville d'Ottawa, comme il est décrit dans le présent rapport et annexé au titre de Document 15.

#### **PARTIE V – AUTRES QUESTIONS**

1. Approuver le manuel administratif des conseillers et conseillères actualisé, annexé au titre de Document 19;
2. Que le greffier municipal soit chargé de soumettre au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 un rapport sur les questions liées aux élections municipales de 2022, comme il est décrit dans le présent rapport;
3. Que soit conféré au greffier municipal le pouvoir délégué de mettre en œuvre les changements proposés à l'ensemble de ces procédures, processus, politiques et mandats et de présenter au besoin les règlements municipaux requis afin de donner suite aux décisions du Conseil après l'approbation du présent rapport et de

**s'assurer qu'ils reflètent l'actuelle structure organisationnelle.**

Le Comité reçoit les intervenants suivants :

\* Miranda Gray parle du manque de consultations publiques dans ce processus. Elle commente également le Règlement de procédure pour les comités consultatifs, le modèle de rapport destiné au Conseil et aux comités, et les codes de conduite des membres du Conseil et de chaque comité. Une copie de ses commentaires est conservée au greffe municipal.

\* Angela Keller-Herzog, Community Associations for Environmental Sustainability, insiste sur l'importance de la section sur les répercussions climatiques dans les modèles de rapport. Elle fait des suggestions concernant la concordance des politiques, les indicateurs quantifiés, les risques d'inondation et les émissions communautaires. Une copie de ses commentaires est conservée au greffe municipal.

\* Tim Lash, Citizen Climate Counsel, fait deux recommandations : instaurer un système de rapports sous forme de tableaux de bord, et exiger du Comité qu'il annote le budget. Une copie de ses commentaires est conservée au greffe municipal.

La coordination du Comité a reçu la correspondance suivante entre le 4 et le 11 novembre 2020. Une copie des observations écrites est conservée au greffe municipal.

- Courriel reçu le 26 novembre 2020 de la National Capital Heavy Construction Association.

Après la séance de questions et réponses sur l'inclusion d'une optique environnementale et d'une section sur le genre dans les rapports, sur les formations destinées aux conseillers et au personnel de leur bureau, et sur les lieux de réunion du Comité, ce dernier ADOPTE le point tel quel.

7. EXAMEN DES LIMITES DE QUARTIERS DE LA VILLE D'OTTAWA 2020 –  
RAPPORT SUR LES RECOMMANDATIONS

ACS2020-OCC-GEN-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil municipal d'approuver l'entrée en vigueur à temps pour l'élection municipale de 2022 des recommandations relatives à la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa décrite dans le Document 1.**

Beate Bowron, présidente, Etcetera, Gary Davidson, président, Davidson Group Inc., et Russell Matthews, associé, Hemson Consulting Ltd., donnent au Comité une présentation détaillée sur le rapport, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Rick O'Connor, greffier municipal, Tim Marc, conseiller juridique principal, Direction générale des services novateurs pour la clientèle, et les experts-conseils susmentionnés sont présents pour répondre aux questions. Les conseillers D. Deans, K. Egli et S. Menard sont également présents à cette partie de la réunion.

Avant de prendre acte des commentaires des intervenants du public, la vice-présidente L. Dudas présente cinq motions (ci-dessous) touchant le quartier Cumberland, la communauté de McKellar Park, la communauté d'Eastway Gardens, le secteur de l'Hôpital d'Ottawa et la communauté de Vanier.

L'honorable Don Boudria s'oppose à la fusion des communautés francophones de l'est de la ville avec le quartier Osgoode.

Dan Boudria, vice-président, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, souligne que les conseils scolaires n'ont été ni consultés ni mobilisés durant ce processus, et s'oppose aux changements apportés au quartier Cumberland.

Miranda Gray fait remarquer les difficultés associées aux changements proposés dans le quartier Cumberland ainsi que la modification de densité au centre-ville et dans le noyau urbain.



\* Caroline Etter, Association communautaire de Sarsfield, s'oppose aux changements et parle de ses craintes pour la communauté de Sarsfield.

John Bradley parle de la communauté soudée de Navan et de ses interactions quotidiennes dans Cumberland, et s'oppose aux changements proposés.

Linda Dunn, ancienne conseillère de Cumberland, fait part de sa colère face au rejet de résidents de ce quartier. Elle exhorte le Comité à ne pas accepter les changements qui y sont proposés.

Darrell Bartraw, président, Fondation Trillium, mentionne l'équilibre que les changements proposés apporteront à Barrhaven.

Jason MacDonald, président, Zone d'amélioration commerciale de Barrhaven, appuie l'instruction au personnel proposée par la vice-présidente Dudas.

\* Stacey Coburn, résidente de McKellar Park, s'oppose à la séparation de McKellar Park du quartier Kitchissippi. Elle explique les répercussions des changements proposés sur les écoles, les petites entreprises et l'infrastructure communautaire, et ajoute que le processus de révision des limites de quartiers est lacunaire.

La coordination du Comité a reçu les correspondances suivantes entre le 20 novembre et le 3 décembre 2020. Les copies de toutes les correspondances et observations écrites sont conservées au greffe municipal.

- Courriel reçu le 20 novembre 2020 de Peter Thorn, Cardinal Glen Community Association.
- Courriel reçu le 21 novembre 2020 de Sybil Powell, présidente, Association communautaire de Manor Park.
- Courriel reçu le 21 novembre 2020 d'Allan Martel, Cardinal Glen Community Association.
- Courriel reçu le 22 novembre 2020 de Diane Kaiser, Cardinal Glen Community Association.
- Courriel reçu le 26 novembre 2020 d'April Mills.
- Courriel reçu le 26 novembre 2020 d'Emily Buchanan, résidente de McKellar Park.

- Courriel reçu le 26 novembre 2020 de Laureen Chung.
- Courriel reçu le 27 novembre 2020 d'Adam Mills.
- Courriel reçu le 27 novembre 2020 de Birgit Scheichl.
- Courriel reçu le 27 novembre 2020 de Johanne Lacombe, présidente, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.
- Courriel reçu le 27 novembre 2020 de Sara Gordier.
- Courriel reçu le 27 novembre 2020 de Nathalie Freynet, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 d'Avro Ray, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Bushra Saeed-Khan, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Trish Blackstaffe, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Lynne Zeitouni.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Lynne Oreck-Wener, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Jason Kirby.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Steve Bafia.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Jennifer Goodyer, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 28 novembre 2020 de Carol et Ray Woltman.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Pierrette Cote.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Larry Murphy, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Brenda Burroughs.

- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Karen Beattie.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Cheryl et Gerry Maffre.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de John Campbell, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Paul Hope.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Faith Blacquiere.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Stella Militano, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Debbie Lawes.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Judy Chaplin.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Joe Foster.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Kay Foster, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Michael Goodyer, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Mijin Kim, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Jimmy Cheng.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Carmen Veres, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Rob McCrae, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Dmitry Matveev, Ekaterina Matveeva et Keira Matveeva, résidents de McKellar Park.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 d'Erica Rubin, résidente de McKellar Park.

- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Gerry Dust.
- Courriel reçu le 29 novembre 2020 de Katie Pender.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Jean Saint-Pierre.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Lei Liu.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Sharon Chop, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Nicole Reich, Eastway Gardens Community Association.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Charles Xiao, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Sonja Droege, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Vicki Orsborne et David Ewing, résidents de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Kringen Henein, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Rick Vanstone, résident de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Ruth Fawcett.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Jeremy Gaudet et Allison McIntosh, résidents de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Matt Street.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Holly Kardish, résidente de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Lauren et Robert LaBerge, résidents de McKellar Park.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Robert Brocklebank.

- Courriel reçu le 30 novembre 2020 d'Hélène Grandmaitre.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Caroline Tsien.
- Courriel reçu le 1<sup>er</sup> décembre 2020 de Lauren Touchant, Association communautaire de Vanier.
- Courriel reçu le 2 décembre 2020 de Natalie Belovic.
- Courriel reçu le 2 décembre 2020 de Denis Labreche.
- Courriel reçu le 3 décembre 2020 de Joel Duff, président, Riverside Park Community Association.

Les questions du Comité au personnel et aux experts-conseils portent entre autres sur les sujets suivants : la façon dont la révision des limites du secteur urbain sera faite, l'exactitude des chiffres indiqués dans le rapport pour le quartier Kitchissippi, l'importance de la parité électorale, le droit du Conseil d'apporter les modifications suggérées aux limites des quartiers, et les processus d'appel et de consultation. Il est en outre demandé que les cartes de quartier présentant les changements proposés soient disponibles avant la réunion du Conseil du 9 décembre 2020.

Au terme des délibérations, le Comité met au vote les cinq motions suivantes et donne l'instruction qui suit au personnel :

**MOTION No. CFDE 2020 3/19**

Motion de Conseillère L. Dudas

**ATTENDU QUE le paragraphe 222(1) de la Loi de 2001 sur les municipalités autorise la Ville « à diviser ou à diviser de nouveau la municipalité en quartiers électoraux ou à dissoudre les quartiers existants »; et**

**ATTENDU QUE le 12 juin 2019, le Conseil municipal a examiné le rapport du personnel intitulé « Examen des limites de quartiers de la Ville d'Ottawa (2019-2020) » et approuvé un processus visant à revoir les limites de quartiers de la ville et à en établir de nouvelles avant les élections municipales de 2022; et**

**ATTENDU QUE le processus d'examen des limites de quartiers approuvé par le Conseil vise à régler les problèmes relatifs à la « représentation effective »**

et à établir des limites qui pourront servir lors d'au moins trois élections municipales (2022, 2026 et 2030) et possiblement d'une quatrième (2034); et

**ATTENDU QUE** conformément aux directives qui lui ont été données par le Conseil à la suite de la présentation du rapport de juin 2019, le personnel a lancé un processus de demande de propositions (DP) afin d'embaucher un consultant indépendant pour effectuer un examen exhaustif des limites de quartiers d'après le mandat approuvé par le Conseil, et qu'au terme de ce processus, on a retenu les services de la firme Beate Bowron Etcetera Inc., qui collaborera avec The Davidson Group et Hemson Consulting Ltd; et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a commencé l'examen des limites des quartiers d'Ottawa 2020 en janvier 2020, qu'une première ronde de consultations publiques, menée en mars et en avril 2020, a donné lieu à la préparation d'un rapport sur les options et d'un rapport complémentaire, et qu'une deuxième ronde de consultations publiques a eu lieu en août et septembre 2020, laquelle fait l'objet du rapport du personnel intitulé « Rapport sur les recommandations découlant de l'Examen des limites de quartiers 2020 »; et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a soumis son rapport final, intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) », lequel présente les recommandations pour la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa, qui serait en vigueur pour l'élection municipale de 2022; et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a reçu des commentaires très majoritairement négatifs des résidents du quartier Cumberland sur l'intégration proposée du secteur rural de Cumberland à Osgoode; et

**ATTENDU QUE** les résidents de ce secteur rural ont exprimé sans équivoque leur souhait de demeurer rattachés aux quartiers d'Orléans et de Cumberland; et

**ATTENDU QUE** le quartier Cumberland compte la plus forte proportion de francophones de tout Ottawa, avec 36,5 % (2018); et

**ATTENDU QUE** la communauté francophone a fermement manifesté sa volonté de ne pas voir sa représentation au Conseil diluée par une fusion avec le quartier Osgoode; et

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a adopté, le 15 juillet 2020, une motion qui demande de trouver une sixième option prévoyant la protection des communautés d'intérêts établies;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les recommandations concernant la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa présentées dans le document intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) » soient modifiées comme suit :

**Que les limites du QR-6 soient modifiées pour inclure les terrains situés au sud de la promenade Wilhaven, à l'ouest du chemin Canaan, au nord du chemin Russell et à l'est du couloir ferroviaire de VIA Rail et du chemin Milton.**

ADOPTÉE par un vote de dix VOIX AFFIRMATIVES contre une VOIX NÉGATIVE, réparties comme suit :

VOIX AFFIRMATIVES (10) : Les conseillers J. Cloutier, G. Darouze, E. El-Chantiry, G. Gower, A. Hubley, M. Luloff, J. Sudds et T. Tierney, la vice-présidente L. Dudas et le maire J. Watson

VOIX NÉGATIVE (1) : Le conseiller S. Moffatt

#### **MOTION No. CFDE 2020 4/19**

Motion de Conseillère L. Dudas

**ATTENDU QUE** le paragraphe 222(1) de la Loi de 2001 sur les municipalités autorise la Ville « à diviser ou à diviser de nouveau la municipalité en quartiers électoraux ou à dissoudre les quartiers existants »; et

**ATTENDU QUE** le 12 juin 2019, le Conseil municipal a examiné le rapport du personnel intitulé « Examen des limites de quartiers de la Ville d'Ottawa (2019-2020) » et approuvé un processus visant à revoir les limites de quartiers de la ville et à en établir de nouvelles avant les élections municipales de 2022; et

**ATTENDU QUE** le processus d'examen des limites de quartiers approuvé par le Conseil vise à régler les problèmes relatifs à la « représentation

**effective » et à établir des limites qui pourront servir lors d'au moins trois élections municipales (2022, 2026 et 2030) et possiblement d'une quatrième (2034); et**

**ATTENDU QUE conformément aux directives qui lui ont été données par le Conseil à la suite de la présentation du rapport de juin 2019, le personnel a lancé un processus de demande de propositions (DP) afin d'embaucher un consultant indépendant pour effectuer un examen exhaustif des limites de quartiers d'après le mandat approuvé par le Conseil, et qu'au terme de ce processus, on a retenu les services de la firme Beate Bowron Etcetera Inc., qui collaborera avec The Davidson Group et Hemson Consulting Ltd; et**

**ATTENDU QUE l'équipe de consultants a commencé l'examen des limites des quartiers d'Ottawa 2020 en janvier 2020, qu'une première ronde de consultations publiques, menée en mars et en avril 2020, a donné lieu à la préparation d'un rapport sur les options et d'un rapport complémentaire, et qu'une deuxième ronde de consultations publiques a eu lieu en août et septembre 2020, laquelle fait l'objet du rapport du personnel intitulé « Rapport sur les recommandations découlant de l'Examen des limites de quartiers 2020 »; et**

**ATTENDU QUE l'équipe de consultants a soumis son rapport final, intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) », lequel présente les recommandations pour la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa, qui serait en vigueur pour l'élection municipale de 2022; et**

**ATTENDU QU'actuellement, c'est le chemin Sherbourne qui délimite le quartier 7 (Baie) du quartier 15 (Kitchissippi); et**

**ATTENDU QUE selon les limites de quartiers recommandées, la ligne de démarcation entre Kitchissippi (QR-20) et Baie (QR-24) serait déplacée à l'avenue Denbury, ce qui toucherait quelque 7 000 résidents, essentiellement dans le secteur du parc McKellar; et**

**ATTENDU QUE les résidents de ce secteur fréquentent les mêmes écoles et ont les mêmes habitudes de magasinage et de divertissement que ceux de Westboro, et que les limites des circonscriptions fédérales et provinciales des deux secteurs sont les mêmes, les résidents de Westboro sont touchés de très près par les enjeux concernant le quartier Kitchissippi; et**



**ATTENDU QUE** le quartier Baie se densifiera de façon importante dans les prochaines années, notamment grâce à plusieurs aménagements axés sur le transport en commun aux nouvelles stations du train léger, et que la charge de travail de la conseillère du quartier devrait s'accroître considérablement à court terme;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les recommandations concernant la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa présentées dans le document intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) » soient modifiées comme suit :

**Que la ligne de démarcation entre les quartiers Kitchissippi (QR-20) et Baie (QR-24) demeure le chemin Sherbourne.**

REJETÉE par un vote de 0 VOIX AFFIRMATIVE contre 11 VOIX NÉGATIVES, réparties comme suit :

VOIX  
AFFIRMATIVE  
(0) :

VOIX NÉGATIVES (11) : Les conseillers J. Cloutier, G. Darouze, E. El-Chantiry, G. Gower, A. Hubley, M. Luloff, S. Moffatt, J. Suds et T. Tierney, la vice-présidente L. Dudas et le maire J. Watson

**MOTION No. CFDE 2020 5/19**

Motion de Conseillère L. Dudas

**ATTENDU QUE** le paragraphe 222(1) de la Loi de 2001 sur les municipalités autorise la Ville « à diviser ou à diviser de nouveau la municipalité en quartiers électoraux ou à dissoudre les quartiers existants »; et

**ATTENDU QUE** le 12 juin 2019, le Conseil municipal a examiné le rapport du personnel intitulé « Examen des limites de quartiers de la Ville d'Ottawa (2019-2020) » et approuvé un processus visant à revoir les limites de quartiers de la ville et à en établir de nouvelles avant les élections municipales de 2022; et

**ATTENDU QUE** le processus d'examen des limites de quartiers approuvé par le Conseil vise à régler les problèmes relatifs à la « représentation effective » et à établir des limites qui pourront servir lors d'au moins trois élections municipales (2022, 2026 et 2030) et possiblement d'une quatrième (2034); et

**ATTENDU QUE** conformément aux directives qui lui ont été données par le Conseil à la suite de la présentation du rapport de juin 2019, le personnel a lancé un processus de demande de propositions (DP) afin d'embaucher un consultant indépendant pour effectuer un examen exhaustif des limites de quartiers d'après le mandat approuvé par le Conseil, et qu'au terme de ce processus, on a retenu les services de la firme Beate Bowron Etcetera Inc., qui collaborera avec The Davidson Group et Hemson Consulting Ltd; et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a commencé l'examen des limites des quartiers d'Ottawa 2020 en janvier 2020, qu'une première ronde de consultations publiques, menée en mars et en avril 2020, a donné lieu à la préparation d'un rapport sur les options et d'un rapport complémentaire, et qu'une deuxième ronde de consultations publiques a eu lieu en août et septembre 2020, laquelle fait l'objet du rapport du personnel intitulé « Rapport sur les recommandations découlant de l'Examen des limites de quartiers 2020 »; et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a soumis son rapport final, intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) », lequel présente les recommandations pour la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa, qui serait en vigueur pour l'élection municipale de 2022; et

**ATTENDU QUE** l'actuelle limite entre le quartier 11 (Beacon Hill–Cyrville) et le quartier 18 (Alta Vista) s'étend diagonalement entre le chemin Star Top et la rue Triole, le secteur d'Eastway Gardens étant situé dans le quartier 18; et

**ATTENDU QUE** le rapport sur les limites de quartiers recommandées propose de déplacer la limite entre Beacon Hill–Cyrville (QR-13) et Alta Vista (QR-14) à l'avenue Industrial et au chemin Innes, ce qui ferait en sorte que quelque 1 000 résidents d'Eastway Gardens se retrouveraient dans le quartier Beacon Hill–Cyrville (QR-13); et

**ATTENDU QUE** les résidents d'Eastway Gardens ont des liens sociaux avec

**le quartier Alta Vista, notamment les mêmes associations communautaires;  
et**

**ATTENDU QUE le secteur d'Eastway Gardens changera considérablement dans les prochaines années, notamment avec le plan de lotissement de la Société immobilière du Canada pour le boulevard St-Laurent et le chemin Tremblay, le plan de lotissement proposé pour le 25, place Pickering, le nouveau tracé du chemin Tremblay, et le passage supérieur cyclable et la réfection de la chaussée du chemin Belfast; et**

**ATTENDU QUE le changement de limite proposé isolerait la population d'Eastway Gardens des autres quartiers résidentiels de Beacon Hill–Cyrville (QR-13), puisque le secteur est traversé par l'autoroute 417 et le couloir ferroviaire de VIA Rail;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE les recommandations concernant la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa présentées dans le document intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) » soient modifiées comme suit :**

**Que la limite entre Beacon Hill–Cyrville (QR-13) et Alta Vista (QR-14) soit modifiée afin qu'elle corresponde à l'autoroute 417, au boulevard St-Laurent et au couloir ferroviaire de VIA Rail.**

**ADOPTÉE avec la dissidence du conseiller S. Moffatt.**

#### **MOTION No. CFDE 2020 6/19**

**Motion de Conseillère L. Dudas**

**ATTENDU QUE le paragraphe 222(1) de la Loi de 2001 sur les municipalités autorise la Ville « à diviser ou à diviser de nouveau la municipalité en quartiers électoraux ou à dissoudre les quartiers existants »; et**

**ATTENDU QUE le 12 juin 2019, le Conseil municipal a examiné le rapport du personnel intitulé « Examen des limites de quartiers de la Ville d'Ottawa (2019-2020) » et approuvé un processus visant à revoir les limites de quartiers de la ville et à en établir de nouvelles avant les élections municipales de 2022; et**

**ATTENDU QUE** le processus d'examen des limites de quartiers approuvé par le Conseil, chapeauté par l'équipe de consultants indépendants, vise à régler les problèmes relatifs à la « représentation effective » et à établir des limites qui pourront servir lors d'au moins trois élections municipales (2022, 2026 et 2030) et possiblement d'une quatrième (2034); et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a soumis son rapport final, intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) », lequel présente les recommandations pour la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa, qui serait en vigueur pour l'élection municipale de 2022; et

**ATTENDU QUE** L'Hôpital d'Ottawa entame l'un des plus importants projets communautaires des dix prochaines années, soit la construction de son nouveau campus; et

**ATTENDU QUE** selon les limites de quartiers recommandées, la majorité de la nouvelle propriété de L'Hôpital d'Ottawa serait située dans le QR-21 (Rivière), à l'exception d'une petite parcelle, un actuel parc de stationnement, qui serait dans le QR-19 (Capitale); et

**ATTENDU QUE** cette parcelle a été incluse au QR-21 (Rivière) dans les options 1 et 2, car avoir un hôpital à cheval entre deux quartiers complique le processus d'approbation des demandes d'aménagement;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les recommandations concernant la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa présentées dans le document intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) » soient modifiées comme suit :

Que le parc de stationnement délimité au nord par l'avenue Carling, au sud par la promenade Prince of Wales, à l'est par la rue Preston et à l'ouest par la Ligne Trillium de l'O-Train, fasse partie du QR-21 (Rivière) et non du QR-19 (Capitale).

ADOPTÉE

**MOTION No. CFDE 2020 7/19**

Motion de Conseillère L. Dudas

**ATTENDU QUE** le paragraphe 222(1) de la Loi de 2001 sur les municipalités autorise la Ville « à diviser ou à diviser de nouveau la municipalité en quartiers électoraux ou à dissoudre les quartiers existants »; et

**ATTENDU QUE** le 12 juin 2019, le Conseil municipal a examiné le rapport du personnel intitulé « Examen des limites de quartiers de la Ville d'Ottawa (2019-2020) » et approuvé un processus visant à revoir les limites de quartiers de la ville et à en établir de nouvelles avant les élections municipales de 2022; et

**ATTENDU QUE** le processus d'examen des limites de quartiers approuvé par le Conseil et chapeauté par l'équipe de consultants indépendants vise à régler les problèmes relatifs à la « représentation effective » et à établir des limites qui pourront servir lors d'au moins trois élections municipales (2022, 2026 et 2030) et possiblement d'une quatrième (2034); et

**ATTENDU QUE** l'équipe de consultants a soumis son rapport final, intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final (13 novembre 2020) », lequel présente les recommandations pour la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa, qui serait en vigueur pour l'élection municipale de 2022; et

**ATTENDU QUE** selon les limites recommandées, des lieux bien connus de Vanier, comme le parc Riverain, les tours, le Centre pour enfants, jeunes et familles inuits Inuuqatigiit et le Centre éducatif Tournesol, se retrouveraient dans le quartier Rideau-Rockcliffe (QR-16); et

**ATTENDU QU'**il est possible de déplacer la limite sud entre Rideau-Rockcliffe (QR-16) et Rideau-Vanier (QR-17) pour inclure une plus grande partie de l'ancienne ville de Vanier, une communauté d'intérêts distincte, tout en faisant en sorte que les deux quartiers demeurent dans l'écart généralement accepté pour la majeure partie de la période visée par l'examen des limites;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les recommandations concernant la nouvelle structure des quartiers d'Ottawa présentées dans le document intitulé « Limites de quartiers recommandées – Rapport final

**(13 novembre 2020) » soient modifiées comme suit :**

**Que la limite sud entre Rideau-Rockcliffe (QR-16) et Rideau-Vanier (QR-17) soit déplacée de l'avenue McArthur à la rue Donald, et que la limite est demeure la rue de l'Église, mais soit prolongée à l'ouest sur l'avenue McArthur et au sud, de la rue Brant à la rue Donald.**

ADOPTÉE avec la dissidence du conseiller S. Moffatt.

Le point est ADOPTÉ dans sa version modifiée avec la dissidence du conseiller S. Moffatt sur les recommandations du rapport. On donne aussi au personnel l'instruction suivante :

**INSTRUCTIONS AU PERSONNEL :**

Que l'on demande à l'équipe de consultants et au personnel d'examiner, avant la réunion du Conseil du 9 décembre 2020, les prévisions démographiques pour 2022, 2026, 2030 et 2034 des quartiers recommandés QR-8 et QR-9 d'après la division du quartier Barrhaven au chemin Greenbank afin de déterminer s'il est nécessaire de modifier les limites de quartiers recommandées.

**SERVICES AU CONSEIL MUNICIPAL ET AUX COMITÉS**

8. **RAPPORT DE SITUATION – DEMANDES DE RENSEIGNEMENT ET MOTIONS DU COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 18 NOVEMBRE 2020**

ACS2020-OCC-FED-0019

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique prenne connaissance de ce rapport.**

REÇUE

**SERVICES DE PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DE  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**SERVICES DES EMPRISES, DU PATRIMOINE ET DU DESIGN URBAIN**

9. **PLAN DU DOMAINE PUBLIC DU MARCHÉ BY**

ACS2020-PIE-RHU-0027

RIDEAU-VANIER (12)

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :**

- 1. Approuver le Plan du domaine public du marché By, tel que décrit dans le présent rapport et annexé au document 3;**
- 2. Demander au personnel de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique d'évaluer la gouvernance actuelle du domaine public du marché By et d'en faire rapport au Comité et au Conseil au deuxième trimestre de l'année 2021, en y indiquant ses recommandations pour l'amélioration de la réglementation et de l'aménagement de l'espace, comme décrit dans le présent rapport;**
- 3. Demander au personnel de trouver du financement auprès d'autres paliers du gouvernement ainsi que par l'établissement de priorités dans le programme d'immobilisations de la Ville de 2022, afin de procéder à l'étape de la conception de l'Esplanade polyvalente de la rue York (de la promenade Sussex jusqu'au carré du marché By), comme décrit dans le présent rapport;**
- 4. Demander au personnel d'entreprendre une étude complète du transport pour le carrefour de la rue Rideau et de la promenade Sussex, suivie d'un concours de conception national, comme décrit dans le présent rapport, à l'aide des fonds disponibles dans le compte réservé aux interventions mineures du domaine public**

**pour 2020 et 2021;**

- 5. Demander au personnel de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de présenter une demande d'information au quatrième trimestre de 2021 dans le but de réaménager le garage municipal du marché By (parc de stationnement numéro 4) sis au 70 de la rue Clarence, à l'aide des fonds provenant du compte réservé aux interventions mineures du domaine public, et de revenir présenter ses observations au Comité des finances et du développement;**
- 6. Demander au personnel de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique et aux Services des routes et du stationnement d'enquêter sur les partenariats en fonction de la stratégie de remplacement du stationnement relative au marché By, comme décrite dans le présent rapport;**
- 7. Demander au personnel de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de former immédiatement un groupe de travail sur la relance économique du marché By, comme décrit dans ce rapport, auquel participeront des représentants du Bureau du maire, du bureau du conseiller de quartier, de la société Marchés d'Ottawa Markets, de la Zone d'amélioration commerciale du marché By, de l'Association communautaire de la Basse-Ville, de la Commission de la capitale nationale et d'autres importants intervenants externes.**

Court Curry, gestionnaire, Emprises, Patrimoine et Design urbain, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE), présente Jillian Savage, urbaniste II, DGPIDE, qui donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Steve Ball, président, Association des Hôtels d'Ottawa Gatineau, appuie le rapport du personnel et mentionne les avantages pour le secteur de l'hôtellerie.

Catherine Callary, Tourisme Ottawa, appuie le plan du domaine public et



parle des effets de la pandémie sur le tourisme.

\* Liz Bernstein, Community Associations for Environmental Sustainability Update (CAFES), appui le rapport et décrit les bénéfices du tourisme et des entreprises locales.

Ashley Hopkins, coprésidente, ZAC du marché By, Paradigm Properties Inc., représentante de la propriété, appuie le rapport et prie de Comité d'adopter une approche proactive quant à l'échéancier et à l'exécution du plan.

John Borsten, Zak's Diner, fait écho aux propos des intervenants précédents et appuie lui aussi le plan.

\* Brian Lahey, The Properties Group, appuie le plan, lequel profite selon lui aux secteurs du marché By qui se sont détériorés au fil des ans.

Grant Hooker, BeaverTails Ottawa Inc., explique en quoi le plan favorisera le tourisme et révélera aux visiteurs la beauté et la vitalité des régions. Il exprime son appui au plan.

\* Norman Moyer, Association communautaire de la Basse-Ville, approuve l'investissement de sommes importantes au cours des 10 prochaines années pour le renouvellement du marché By et incite le Comité à appuyer le rapport.

Zachary Dayler, directeur général, Marchés d'Ottawa, appuie le plan, mais recommande au personnel de faire participer les marchés dans la définition du programme pour le marché By.

\* Jeff Darwin s'était inscrit pour prendre la parole, mais ne peut le faire en raison de problèmes techniques. Une copie de sa présentation est conservée au greffe municipal.

\* Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction, Galerie d'art d'Ottawa, invite le Comité à approuver le Plan du domaine public du Marché By et à assurer la participation des intervenants.

Carole Anne Piccinin, directrice générale, Festivals d'Ottawa, appuie le plan et souligne les avantages pour le tourisme et les petites entreprises.

Todd Brown félicite le personnel municipal pour le plan du domaine public proposé et réitère son appui au rapport.

\* Sueling Ching, Chambre de commerce d'Ottawa, transmet l'appui de son organisme aux stratégies qui contribuent aux services publics et culturels du quartier, à la croissance économique et aux attraits touristiques, comme le plan du marché By.

Ross Meredith, directeur général, hôtels Westin et Delta, appuie le plan et mentionne l'importance du marché By. Il remercie le personnel pour son travail dans ce dossier.

La coordination du Comité a reçu la correspondance suivante entre le 26 novembre et le 3 décembre 2020. La correspondance et les observations écrites sont conservées au greffe municipal.

- Courriel reçu le 26 novembre 2020 de Sylvie Grenier, résidente de la Basse-Ville.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Barbara Greenberg, Bike Ottawa.
- Courriel reçu le 30 décembre 2020 de Toon Dreessen, président, Architects DCA.
- Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Liz Bernstein.
- Courriel reçu le 1<sup>er</sup> décembre 2020 de Sarah Jennings.
- Courriel reçu le 2 décembre 2020 de Sherrill Owen.
- Courriel reçu le 3 décembre 2020 d'Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction, Galerie d'art d'Ottawa.
- Courriel reçu le 3 décembre 2020 de Lucie Bureau, Commission de la capitale nationale.

Au terme des délibérations, le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles.

## SERVICE DE LA PLANIFICATION

10. DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE SUBVENTION  
POUR LA REMISE EN VALEUR DES FRICHES INDUSTRIELLES – 256,  
RUE RIDEAU ET 211, RUE BESSERER

ACS2020-PIE-PS-0113

RIDEAU-VANIER (12)

---

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique  
recommande ce qui suit au Conseil :**

- 1. Approuver la demande de subvention pour le réaménagement des friches industrielles présentée par 9840508 Canada Inc. (Ashcroft Inc.), propriétaire du bien-fonds situé au 256, rue Rideau et au 211, rue Besserer, en vue d'obtenir un allègement de l'impôt foncier dans le cadre du Programme d'améliorations communautaires pour le réaménagement des friches industrielles, une subvention n'excédant pas 620 345 \$ au total et dont la période de versement sera échelonnée sur trois ans au maximum, sous réserve de l'adoption des modalités de l'Entente de subvention pour la remise en valeur des friches industrielles, et conformément à celles-ci;**
- 2. Déléguer au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir de conclure une entente de subvention pour le réaménagement des friches industrielles avec 9840508 Canada Inc. (Ashcroft Inc.), dans laquelle seront établies les modalités de paiement de la subvention pour le réaménagement du 256, rue Rideau et du 211, rue Besserer, à la satisfaction du directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique, du greffier municipal et avocat général et de la trésorière municipale.**

ADOPTÉE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES  
INSTALLATIONS**

**PLANIFICATION DES INSTALLATIONS ET DES PARCS**

11. **ÉDIFICE DESCHÂTELETS (205, PROMENADE SCHOLASTIC)**

ACS2020-RCF-GEN-0016

CAPITALE (17)

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil ce qui suit :**

- 1) Confirmer l'intérêt de la Ville d'Ottawa pour un partenariat visant à créer un espace récréatif au 205, promenade Scholastic (anciennement le 175, rue Main) et demander au directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations de signer le protocole d'entente entre la Ville d'Ottawa et le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est ci-joint, qui présente les rôles et responsabilités convenus relativement à ce projet de partenariat; et**
- 2) Déléguer au directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations le pouvoir de négocier, en consultation avec le directeur, Bureau des biens immobiliers municipaux, des ententes, notamment un plan financier détaillé pour la contribution de la Ville, avec le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est en vue de la construction et de l'exploitation d'un espace récréatif communautaire dans l'édifice Deschâtelets situé au 205, promenade Scholastic, ententes qui seront soumises à l'approbation du Conseil municipal; et**
- 3) Approuver une contribution ponctuelle de 50 000 \$ de la Ville d'Ottawa tirée des budgets existants de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations en vue de préparer, en**

**collaboration avec le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, une estimation des coûts de catégorie C pour déterminer efficacement le coût de la conception détaillée et la valeur des travaux d'aménagement d'un espace récréatif communautaire dans l'édifice Deschâtelets et le Greystone Village**

Pendant la période des approbations en bloc à l'ordre du jour, la conseillère Dudas présente la motion technique modifiée suivante :

**MOTION No. CFDE 2020 8/19**

Motion de Vice-présidente Laura Dudas

**ATTENDU QUE le 20 novembre 2020, le rapport intitulé « Édifice Deschâtelets (205, promenade Scholastic) » (ACS2020-RCF-GEN-0016), inscrit au point 11 de l'ordre du jour 19 de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2020 du Comité des finances et du développement économique, a été remis aux membres du Conseil et au personnel et publié sur ottawa.ca; et**

**ATTENDU QUE l'annexe B du protocole d'entente (document 1) ne faisait pas partie de ce rapport;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE conformément au paragraphe 89(3) du Règlement de procédure, l'annexe B soit ajoutée au rapport, qui doit être examiné à la réunion d'aujourd'hui.**

CARRIED

Kelly Rhodenizer, directrice, Projet commercial et multifamilial, et Luc Poulin, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE), s'étaient inscrits afin d'exprimer leur appui au rapport, mais choisissent de s'abstenir en voyant que le Comité est prêt à approuver le rapport sur consentement.

La correspondance suivante est conservée au greffe municipal :

Courriel reçu le 30 novembre 2020 de Bob Gordon, président, Old Ottawa East Community Association.

Le Comité ADOPTE la recommandation du rapport, telle que modifiée par la motion n° 2020 8/19 du CFDE.

## INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

A LE POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – T1 DE 2020 ET T2 DE 2020

ACS2020-PIE-EDP-0041

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

AVIS DE MOTIONS (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

### MOTION

Motion de : Vice-présidente Laura Dudas

**ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa a mis en place de nombreux programmes et initiatives de relance économique en réaction aux répercussions de la pandémie sur les finances de notre ville; et**

**ATTENDU QUE la pandémie a fait monter de 8,2 % le taux de chômage en octobre et exerce une pression supplémentaire sur les fournisseurs de services sociaux, qui œuvrent à répondre à cette hausse de la demande; et**

**ATTENDU QUE l'augmentation du nombre de possibilités d'emploi pour les groupes défavorisés éprouvant potentiellement des difficultés à accéder au marché du travail pourrait avoir un effet domino, et profiter à la situation socioéconomique; et**

**ATTENDU QUE les Services de l'approvisionnement de la Ville d'Ottawa contribuent activement à la réalisation des objectifs de développement durable de la Ville en adoptant des stratégies d'approvisionnement social et en profitant des occasions de renforcer la capacité du marché des entreprises sociales; et**

**ATTENDU QUE** les villes comme Vancouver, Toronto et Calgary ont adopté des plans en matière d’approvisionnement social qui se sont avérés fructueux, et qu’elles sont de bons exemples à considérer pour la Ville d’Ottawa lors de l’examen de ses propres politiques en la matière, tant à titre de municipalité qu’acheteur local d’envergure; et

**ATTENDU QUE** l’approvisionnement social n’entraîne pas de coûts supplémentaires, et qu’il s’agit plutôt d’une modulation novatrice des processus d’approvisionnement actuels qui vise l’atteinte des objectifs municipaux généraux, notamment en ce qui a trait au développement économique local, à l’enrichissement de la vie sociale, à l’emploi ou la formation ciblés et aux avantages environnementaux; et

**ATTENDU QUE** différents organismes du secteur social d’Ottawa – comme Centraide de l’Est de l’Ontario – travaillent de près avec les innovateurs et entrepreneurs sociaux depuis maintenant plusieurs années et sont à même de conseiller la Ville sur les moyens de promouvoir ces entreprises sociales dans le cadre des initiatives de relance économique après la pandémie;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE**, dans le cadre des efforts de relance économique de la Ville, le chef de l’approvisionnement trouve des occasions de promouvoir les projets d’approvisionnement social et le recours à des entreprises sociales, en étroite collaboration avec le personnel municipal responsable du développement économique, les employés de la Direction générale des services sociaux et communautaires et du Groupe de travail sur les besoins humains, Investir Ottawa et des intervenants communautaires comme Centraide de l’Est de l’Ontario, la Fondation communautaire et Buy Social Canada, au besoin, dans le but d’assurer que la stratégie de relance de la Ville comprenne des projets menés par des résidents, le renforcement de la capacité d’approvisionnement social local et des initiatives en matière de création d’emploi; et

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le chef de l’approvisionnement communique au Comité des finances et du développement économique, au plus tard au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021, les mesures prises pour accroître la viabilité sociale dans les processus d’approvisionnement de la Ville et ses recommandations pour l’intégration des entreprises sociales aux futurs processus d’approvisionnement, aux fins d’examen par le Comité et le Conseil; et

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE l'approvisionnement social soit envisagé dans le cadre des projets lancés par les autres ordres de gouvernement, s'il y a lieu.**

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 h 30.

---

**Coordonnatrice du comité**

---

**Président**

Ébauche